

DIFFUSION DES MAGAZINES

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**ANNEXES a L’ACTE D’ENGAGEMENT**

TABLE DES MATIÈRES

[Annexe 0 à l’Acte d’Engagement : Bordereau d’analyse de la conformité des réponses 3](#_Toc192683821)

[Annexe 1 à l’Acte d’Engagement : Bordereau des Prix Unitaires (BPU) 5](#_Toc192683822)

[Annexe 2 à l’Acte d’Engagement : Bordereau de réponse au critère « Apport de Valeur Technique » 7](#_Toc192683823)

[Annexe 4 à l’Acte d’Engagement : Mémoire Technique 10](#_Toc192683824)

# Annexe 0 à l’Acte d’Engagement : Bordereau d’analyse de la conformité des réponses

Nom du candidat :

Rappel.

Cette annexe sert à la fois pour déterminer le respect des exigences et pour permettre aux candidats d’indiquer celles du fait des offres en variantes ne sont plus d’actualité.

**Cette annexe sert donc à valoriser le Critère « Différence de valeur à la charge de l’INC »**

Ce critère compte pour **5%** de la note finale attribuée à l’offre et est analysé exclusivement au regard du contenu de l’Annexe 0 à l’AE : bordereau de réponse au critère « *analyse de la conformité* ». Ce critère sert notamment à prendre en compte les écarts de valeur technique issues des modifications apportées par les candidats dans les variantes

.

Les mentions invitant à se reporter à d’autres documents ne sont pas prises en compte.

NE PAS REPONDRE A TOUTES LES QUESTIONS DEGRADE LA NOTE SUR CE CRITERE ET PEUT LA RENDRE NON CONFORME.

Respectez vous l’ensemble des exigences concernant ce qui est contenu dans le chapitre exigences du CCTP? respectez vous les critères et les niveaux associés ?

oui

Non (rappel : il n’est pas possible de répondre « non » à une exigence qui n’est pas modifiable au niveau de la réponse, ou qui est non négociable). **Attention : toute réponse « non » peut rendre votre offre non conforme, ou la transformer en variante.**

Décrivez si non :

Respectez-vous l’ensemble des exigences (rappel : il n’est pas possible de répondre « non » à une exigence qui n’est pas modifiable au niveau de la réponse, ou qui est non négociable) concernant ce qui est contenu dans :

Le chapitre 3 : contraintes

oui

Non

Attention : toute réponse « non » peut rendre votre offre non conforme, ou la transformer en variante.

Décrivez si non :

Respectez-vous l’ensemble des exigences (rappel : il n’est pas possible de répondre « non » à une exigence qui n’est pas modifiable au niveau de la réponse, ou qui est non négociable) concernant ce qui est contenu dans le CCAP

oui

Non

Attention : toute réponse « non » peut rendre votre offre non conforme, ou la transformer en variante.

Décrivez si non :

Signature

# Annexe 1 à l’Acte d’Engagement : Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

Nom du candidat :

Attention !

Ce critère compte pour **50%** de la note finale attribuée à l’offre et est analysé exclusivement au regard du contenu de l’Annexe 2 à l’AE : Bordereau de réponse au critère « apport de  valeur technique».

Les mentions invitant à se reporter à d’autres documents ne sont pas prises en compte.

Attention !

NE PAS REPONDRE A TOUTES LES QUESTIONS DEGRADE LA NOTE SUR CE CRITERE.

**Distribution du mensuel et des HS**

Ce bordereau de réponse est valable pour la prestation de distribution du mensuel et des HS

Il convient aussi de remplir l’annexe AAE4.1 - distribution - Prestation 1 Annexe au BPU

Il remplit également ce fichier :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Prix | En euros HT | En euros  TTC | En taux  % |
| Financement de la filière en % | XXXXXXXX | XXXXXXXX |  |
| Frais fixe par parution |  |  | XXXXXXXX |
| Frais de traitement par palette |  |  | XXXXXXXX |
| Frais de traitement par paquet |  |  | XXXXXXXX |
| Frais de traitement par unité de mise en case |  |  | XXXXXXXX |
| Frais de traitement par exemplaire |  |  | XXXXXXXX |
| Frais de traitement niveau 2, SAD en % VMF | XXXXXXXX | XXXXXXXX |  |
| Frais de traitement niveau 2 paris | XXXXXXXX | XXXXXXXX |  |
| Frais de traitement niveau 2 province | XXXXXXXX | XXXXXXXX |  |
| Frais de traitement niveau 2 Monaco | XXXXXXXX | XXXXXXXX |  |
| Frais de transport par palette |  |  | XXXXXXXX |
| Frais de transport par point de vente |  |  | XXXXXXXX |
| Frais sur invendu par élément invendu |  |  | XXXXXXXX |
| Frais proportionnels au CA en % | XXXXXXXX | XXXXXXXX |  |
| Frais fixes annuels |  |  | XXXXXXXX |
| Frais proportionnels au nombre de magazines vendus par point de vente |  |  | XXXXXXXX |
| Frais de traitement des invendus – destruction  Coût par exemplaire |  |  | XXXXXXXX |
| Frais de récupération des invendus par l’éditeur  Coût par exemplaire |  |  | XXXXXXXX |

**Remise en vente d’anciens numéros**

Pour la remise en ventes d’anciens numéros l’annexe prend la forme d’un fichier EXCEL à remplir et à renvoyer intitulé AAE4.2 - distribution - Prestation 2 annexe au BPU 2

# Annexe 2 à l’Acte d’Engagement : Bordereau de réponse au critère « Apport de Valeur Technique »

Nom du candidat :

Attention !

Ce critère compte pour **45%** de la note finale attribuée à l’offre et est analysé exclusivement au regard du contenu de l’Annexe 2 à l’AE : Bordereau de réponse au critère « apport de  valeur technique».

Les mentions invitant à se reporter à d’autres documents ne sont pas prises en compte.

Attention !

NE PAS REPONDRE A TOUTES LES QUESTIONS DEGRADE LA NOTE SUR CE CRITERE.

Merci de répondre à chaque question, et uniquement à celles-ci :

Quelles sont les améliorations au niveau d’exigence minimum sur lesquelles vous vous engagez (voir tableaux du CCTP critère « améliorable ») :

Décrivez ici :

Quels sont les méthodes et outils mis en œuvre pour assurer la qualité de la prestation et assurer le strict respect des exigences :

Décrivez ici :

Décrivez les outils de pilotage des ventes et ce que l’INC peut en tirer, ainsi que les extractions possibles :

Décrivez en quoi ceux-ci sont performants

Décrivez ici :

Quels sont les prix qui ne changeront pas pendant la durée du marché ?

Décrivez ici :

Quelle est votre part de sous -traitance ?

Décrivez ici :

Quels sont les engagements de service que vous prenez en cas de difficulté ?

(hotline, temps de réponse aux demandes, personnel dédié, etc…)

Quelles sont les pénalités que vous proposez en cas de défaillance à ces promesses ?

Décrivez ici :

Décrivez ici vos engagement qui concernent

* les actions de promotion qui pourraient être mises à disposition de l’INC (mises en avant, opérations terrains)
* les études Marketing permettant de qualifier le lectorat de 60 millions et son comportement d’achat
* les services complémentaires permettant d’optimiser les ventes (notamment Appli mobile renseignant le lecteur sur les diffuseurs qui distribuent 60 millions de consommateurs)

Décrivez ici :

# Annexe 3 à l’Acte d’Engagement : Mémoire Technique

CANDIDAT :

Attention !

Ce mémoire n’est pas noté. Il sert exclusivement à vérifier le caractère approprié et régulier de l’offre.

Il est contractuel.

Tout manquement à la mise en œuvre d’un élément de mémoire technique fait l’objet d’une pénalité.

Il est conseillé de respecter le sommaire suivant :

Quelle organisation prévoyez-vous pour répondre au marché ?

Sociétés et rôles de chacun

Organigramme

Quelle organisation humaine prévoyez-vous pour répondre au marché ?

Moyens humains en exploitation affectés à la prestation

Quelle organisation technique prévoyez-vous pour répondre au marché ?

Moyens techniques mis en œuvre – outils

Contrôle qualité

Outils de pilotage

Gestion des invendus

Sous traitance

Quelles évolutions prévoyez-vous et dans quel délai ?

Planning de déploiement

Dispositions prises afin d’assurer la continuité de la prestation,